

COUPE DE L'AMITIÉ 2017/2018

Règlement intérieur:

- Les joueurs et joueuses doivent avoir plus de 21 ans, être amateurs, licenciés à la fédération française de golf et membres AS du club qu'ils représentent.
- Chaque joueur devra justifier d'au moins 3 compétitions auprès de la F.F.G. et d'au moins 3 compétitions organisées par l'AS. dans l'année.
- La présence d'au moins une femme est souhaitée lors de chaque rencontre.
- Une tenue d'équipe sera proposée.
- L'index est limité à 26,4 pour les dames et 22,4 pour les messieurs.
- Le club présentera un maximum de 8 joueurs par compétition, les 6 meilleures cartes en stableford seront totalisées pour obtenir le résultat final de l'équipe.
- **Seuls les membres de L'AS pourront participer à ce challenge, à condition de ne pas être des joueurs des équipes 1 et 2 (hommes et femmes) .
Les seniors 1 et 2 (H et F) viendrons si nécessaire compléter l'équipe.**
- A partir de 3 participations , un joueur pourra s'inscrire uniquement comme remplaçant, afin qu'un maximum de joueurs fassent au moins 2 compétitions.
- 22 joueurs maximum seront présentés sur l'année.
- Pour chaque déplacement un covoiturage sera proposé. Trois véhicules seront indemnisés à hauteur de 0,15 €/km.
- Chaque joueur devra s'acquitter de 40 € par rencontre (green-fee + déjeuner)
- Un classement sur la moyenne stableford de chaque joueur sera effectué en prenant tous ses résultats. Au moins 3 compétitions pour espérer participer à la finale.
- Pour la finale l'équipe sera composée en fonction de ce classement, le capitaine complétera le groupe. Je me réserve le droit à toutes modifications de calcul pour être le plus juste avec tout le monde.
- Les 4 derniers scores en points stableford devront patienter 1 an pour pouvoir repostuler dans l'équipe en cas de nouveaux arrivants.

CAÏSSA Alain

Capitaine de la coupe de l'amitié.